

GRADES OU EMPLOIS	CLASSEMENT INDICIAIRE	OBSERVATIONS
-------------------	-----------------------	--------------

DIRECTION GENERALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Inspection de la jeunesse et des sports.

Rédacteurs d'inspection.....	485 — 315
Secrétaires d'inspection.....	250 — 360
Inspecteurs, cadre départemental.....	250 — 510
Inspecteurs principaux non agrégés, cadre départemental.....	300 — 525
Inspecteurs, cadre Seine et Seine-et-Oise.....	300 — 525
Inspecteurs principaux, cadre Seine et Seine-et-Oise.....	300 — 550
Inspecteurs principaux agrégés.....	360 — 630
Inspecteurs généraux.....	550 — 650

Personnel de direction.

Directeur du collège national d'alpinisme et de ski.....	250 — 510
Directeurs de centres éducatifs.....	250 — 510
Directeurs de collèges et centres régionaux d'éducation physique, cadre normal.....	250 — 450
Directeurs d'école normale de maîtres, de collèges et centres régionaux d'éducation physique, cadre supérieur.....	250 — 510
Directeurs de l'école normale supérieure d'éducation physique.....	550 — 650
Directrice adjointe, inspectrice de l'école normale supérieure d'éducation physique.....	300 — 525
Directeurs de l'Institut national des sports et du collège national d'alpinisme et de ski.....	550 — 650
Directeur adjoint de l'Institut national des sports.....	300 — 525

Ecoles et centres éducation populaire et éducation physique et sportive.

a) Personnel économe.

Economes des centres éducatifs.....	485 — 350
Adjoints d'économe et sous-économes des écoles et centres d'E. P. S.	485 — 350
Economes des écoles et centres d'E. P. S.....	250 — 430

b) Personnel de surveillance.

Surveillant.....	470 — 290
Surveillants généraux des écoles préparatoires d'éducation physique.	250 — 430
Surveillants généraux des écoles de sports.....	250 — 430
Censeurs de l'Institut national des sports et de l'école normale supérieure des sports.....	250 — 510
Surveillant général d'école nationale de maîtres d'éducation physique.	250 — 430
Surveillants généraux de l'école normale supérieure d'éducation physique et de l'Institut national des sports.....	250 — 510